



**PRÉPARONS  
ENSEMBLE**  
LES TRANSPORTS DE DEMAIN



Le 25 Novembre 2011 à Caen

Présentation en conférence publique.

## DOSSIER DE PRESSE

# PREMIERS RESULTATS DE L'ENQUETE MENAGES-DEPLACEMENTS (EMD) SUR LE CALVADOS



Projet cofinancé par l'Union européenne



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



www.region-basse-normandie.fr



CCI de CAEN  
NORMANDIE



ENQUÊTE  
MÉNAGES DÉPLACEMENTS





# L'EMD...

## Présentation

Caen-Métropole, Viacités et le Conseil général du Calvados ont réalisé une Enquête Ménages Déplacements sur le territoire du département. En France, cette EMD Calvados 2010-2011 est la 2<sup>ème</sup> enquête effectuée sur un département, après celle du Bas-Rhin.

Cette EMD a été également soutenue par l'Europe, l'Etat, la Région Basse-Normandie et la Chambre de Commerce et d'Industrie de Caen Normandie. L'Université de Caen et l'AUCAME (l'agence d'études d'urbanisme de Caen Métropole) y ont aussi contribué.

Près de **15 000** personnes ont été interrogées sur leurs déplacements de la veille et les modes utilisés : vélos, bus, tram, marche à pied, voiture, ... Plus de **50 000** déplacements ont été recensés.

Véritable photographie des déplacements quotidiens des Calvadosiens, cette enquête a pour objectif de comprendre les déplacements d'aujourd'hui pour organiser ceux de demain.

Pourquoi une EMD était-elle nécessaire ?

- Pour comprendre comment les habitants se déplacent aujourd'hui ;
- Pour connaître les attentes de la population en matière de transport ;
- Pour élaborer les projets de transports de demain ;
- Répondre aux enjeux du développement durable ;
- Développer des solutions innovantes de déplacements afin de limiter les impacts environnementaux et climatiques.

Outil stratégique dorénavant de toutes les politiques et projets de transports publics et déplacements, Caen-Métropole, Viacités et le Conseil général du Calvados en présentent les premiers résultats.

Caen-Métropole, Viacités et le Conseil général du Calvados remercient chaque personne contactée pour le temps consacré à répondre à cette EMD au bénéfice de tous.





# L'EMD...

## les premiers résultats

### Comment s'est déroulée l'EMD ?

- 14 019 personnes ont été interrogées chez elles ou par téléphone.
- 50 221 déplacements de tous types ont été recensés.

Il s'en dégage une connaissance statistique des déplacements sur le territoire et sur tous les jours de la semaine.

### Quel est son coût ?

L'EMD a été réalisée selon la méthode dite « standard CERTU ». Elle garantit la meilleure fiabilité. Son coût s'élève à 887 000 € TTC, environ 25% du financement apporté par Caen-Métropole, Viacités et le Conseil Général du Calvados et 75% de subventions extérieures.

La durée de vie et d'utilisation de cette EMD est a minima de 10 années. L'EMD représente un coût moyen de 1,30 € par calvadosien.

Cette EMD devient un outil essentiel pour concevoir et optimiser les politiques de transport public, leurs évolutions et les projets tels que :

- Le réseau tramway et bus Twisto de Viacités : 28,6 M€ /an.
- Le réseau Bus Verts du Conseil Général 21 M€/an.
- Le plan vélo départemental 24 M€.
- Le projet global de mobilité 300 M€.

### Quels sont les résultats de l'EMD ?

L'EMD offre une importante base de données sur la mobilité des habitants du département du Calvados. L'EMD devient l'outil incontournable alimentant toutes études liées aux projets de transport. Elle permet l'amélioration des services publics de transports collectifs (Twisto, Bus Verts, TER, etc.). L'EMD est exploitée sur des volets allant de l'intelligence territoriale, à l'évaluation et à la prospective. Elle a vocation à servir de matériau d'étude, de recherche et de formation, par exemple à l'Université de Caen. L'AUCAME (Agence d'études d'Urbanisme de Caen-Métropole) l'exploite en particulier pour le compte de l'ensemble des acteurs du territoire (collectivités, monde économique, etc.).

Les résultats de l'EMD se composent de 3 rapports sur les territoires de Caen-Métropole, du Calvados et de Caen la mer ainsi que de 9 fiches synthétiques .





### Quels sont les premiers enseignements...

L'EMD permet de connaître les caractéristiques moyennes de la mobilité sur l'ensemble du département ou de zoomer sur certains secteurs. Elle identifie les éventuelles différences.

Ainsi, un calvadosien effectue environ 4 déplacements par jour dont 2 sur 3 en voiture !

Les déplacements à pied arrivent en 2e position, avec moins d'1 sur 4. Enfin, les transports collectifs représentent moins de 6 déplacements sur 100.

### Et comment se positionne-t-on par rapport à d'autres territoires ?

Les modes utilisés dans l'agglomération de Caen la mer :

La voiture : 60%

La marche à pied : 28%

Le transport collectif : 9%

Les déplacements à vélo : 1,5%

Néanmoins, la part des déplacements en voiture dans l'agglomération de Caen la mer est plus élevée que dans les autres agglomérations prises pour comparaison (Rennes, Tours, Rouen et le Havre).

Si l'utilisation des transports collectifs ne dénote pas, le cumul marche et vélo apparaît en revanche, comme le plus bas de l'échantillon (30% contre 35% au Havre par exemple).





### Au quotidien, ceci se traduit par...

Les déplacements en voiture dans le Calvados par jour :

- + de 59 000 déplacements inférieurs à 1 km  
(dont 33 000 sur Caen-Métropole, 27 000 dans l'agglomération de Caen la Mer) ;
- + de 413 000 inférieurs à 3 km  
(dont 198 000 sur Caen-Métropole, 136 000 dans l'agglomération de Caen la Mer).

Les distances moyennes :

- pour un trajet à pied 800 m sur l'agglomération, 900 m dans le Calvados ;
- pour un trajet à vélo 2 km sur l'agglomération, 3 km dans le Calvados ;

L'agglomération Caen la mer se distingue également car elle arrive bien en tête de l'échantillon, en matière de possession de voitures :

- 557 voitures pour 1 000 habitants ;
- 858 voitures pour 1 000 habitants ayant le permis de conduire (100 de plus qu'au Havre).

À l'échelle du Calvados, on relève :

- 603 voitures pour 1 000 habitants ;
- 941 voitures pour 1 000 habitants ayant le permis de conduire.
- 14% des ménages n'ont pas de voiture et 25% à Caen.

À l'échelle du département, la vitesse moyenne des déplacements en Bus Verts est très proche de celle de la voiture avec 31 km/h pour les Bus Verts et 36 km/h pour la voiture.

### Quelques autres chiffres :

- 30% trouvent que les Bus Verts sont pratiques ;
- 57% trouvent que le nouveau réseau de bus Twisto a apporté des améliorations contre 8%. Les autres ne savent pas ou pensent que cela n'a pas changé.





### Etudes et projets qui vont s'appuyer sur l'EMD :

- Le projet de ligne 2 de transport en commun en site propre de Viacités ;
- Les projets de parc-relais sur le territoire de Caen la mer ;
- Le travail sur la création d'une offre d' autopartage , de covoiturage , etc. ;
- Les réflexions relatives au stationnement ;
- Les travaux relatifs à l' intermodalité entre les différents modes de transport alternatifs : bus de ville, Bus Verts, train, vélo...
- Les réflexions dans le cadre de la mise en oeuvre du SCOT Caen-Métropole et notamment pour le volet "Mobilité" ;
- Les réflexions sur les Plans Climat Énergie Territoriaux et les Agendas 21 .

### Autres chiffres-clés :

- Un calvadosien effectue quatre déplacements par jour ;
- 1,5% déplacements multimodaux dans le département (qui conjuguent plusieurs modes) ;
- 1 250 000 de déplacements par jour en voiture dans le Calvados ;
- Les 25/49 ans se déplacent le plus à cause du travail et de l'accompagnement des enfants ;
- Les principaux motifs de déplacements : 26% pour le travail, 21% pour les loisirs et visites, 23% pour les achats.





# L'EMD...

## Ce qu'ils en disent...

« La question d'une Enquête Ménages Déplacements se pose depuis près de 10 ans dans la grande agglomération caennaise. Je me félicite de la réussite de cette démarche réalisée dans un cadre partenarial qui enrichit ses objectifs. Il s'agit autant de mesurer les dynamiques et les conséquences des mobilités des habitants sur le territoire, que de les comparer à celles des autres agglomérations françaises, dont une cinquantaine a déjà procédé à une telle étude. C'est un outil très intéressant pour la mise en œuvre d'un titre unique de transport, ou le développement des services de paiement et d'information numériques sans contact. »

**Philippe Duron, Président de Caen-Métropole, Président de l'agglomération de Caen la mer, Député-Maire de Caen.**

« Une enquête ménages déplacements est une petite « mine d'or ». Elle permettra de répondre à des questions fondamentales liées aux déplacements de nos concitoyens. Ce sera une source inépuisable pour approfondir des sujets d'actualité, notamment les rythmes urbains, les « projets mobilité ». La connaissance apportée par l'EMD sera véritablement la base sur laquelle appuyer les projets, les infrastructures et les politiques qui orienteront les pratiques quotidiennes de déplacement pendant plusieurs années. »

**Eric Vève, Président de Viacités.**

Au 21ème siècle, les modes de vie évoluent et, pour répondre au mieux aux besoins des populations, les collectivités en charge des transports doivent connaître précisément les nouvelles habitudes de déplacements sur le territoire. Le Conseil général du Calvados a donc décidé d'engager conjointement avec Viacités et Caen-Métropole une l'Enquête Ménages Déplacements (EMD), l'une des premières en France menée à l'échelle départementale, avec l'objectif d'enrichir ses connaissances pour préparer et construire ses politiques de transport de demain, liées aux Bus Verts, au vélo, au covoiturage...

**Jean-Léonce Dupont, Président du Conseil Général du Calvados.**





## L'EMD... Infos étonnantes

Les Calvadosiens passent en moyenne **1h15** par jour à se déplacer et parcourent **35** km.

Les enfants (5 à 17 ans) font **moins de déplacements à pied** qu'en voiture !

Les **actifs** travaillant à plein temps sont ceux qui se déplacent le **moins à pied.**

Un ménage sur deux n'a pas de **vélo** à Caen la mer.

V'eol représente moins de **5%** des déplacements à vélo de Caen la mer.

**1,07 personne par voiture** sur le trajet domicile-travail, à Caen la mer.

1 habitant de Caen la mer sur 5 a un **abonnement** de transport en commun.





# L'EMD... En image

Des réflexions structurantes pour l'avenir des transports en commun sur site propre dans notre agglomération

■ d'accord   ■ sans opinion   ■ pas d'accord

## DEVELOPPER LES TC



IL FAUT CONTINUER A DEVELOPPER LES TRANSPORTS EN COMMUN, MEME SI ON EST OBLIGE POUR CELA DE GENERER LES AUTOMOBILISTES



PROLONGER LA LIGNE DE TRAMWAY



CRÉER UNE DEUXIEME LIGNE FORTE TC SUR AXE EST-OUEST



RENFORCER LA LIGNE TRAMWAY



## Les parcs-relais

■ d'accord   ■ sans opinion   ■ pas d'accord

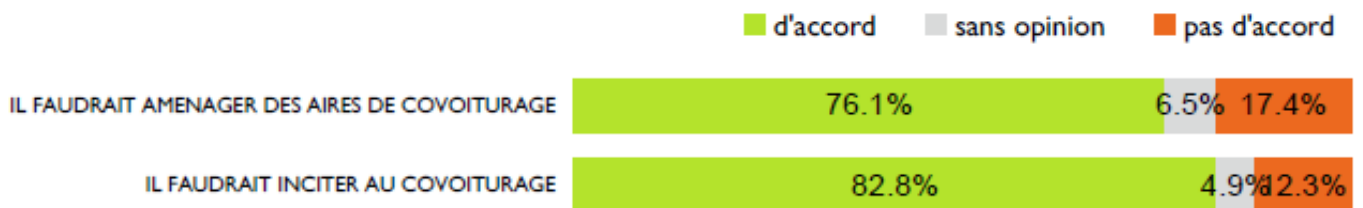
IL FAUDRAIT DEVELOPPER LE STATIONNEMENT DANS LES PARKINGS RELAIS





# L'EMD... En image

## Le covoiturage



## L'autopartage



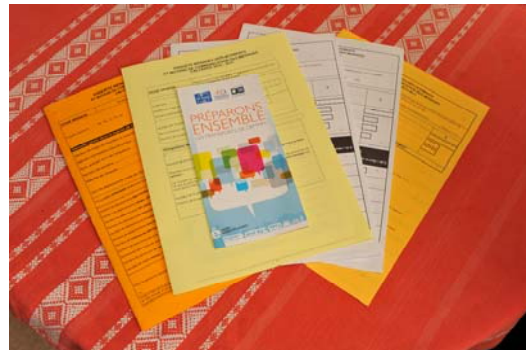
## La marche à pied





# L'EMD... En image

## Une enquête face-à-face à Bretteville-sur-Odon



PRÉPARONS  
ENSEMBLE  
LES TRANSPORTS DE DEMAIN





# L'EMD... Exemples de questions

Hier, vous avez réalisé un ou plusieurs trajets en voiture, en y repensant, auriez-vous pu utiliser un autre mode de transport que la voiture ?

1. Non
2. Oui en marchant
3. Oui en utilisant les transports en commun
4. Oui à vélo
5. Oui avec une autre solution

Parmi la liste de propositions suivante concernant les transports en commun dans l'agglomération Caen la mer, pouvez-vous me dire pour chacune si vous êtes : *d'accord // pas d'accord // sans opinion*

## Lorsque vous avez choisi votre lieu d'habitation,

Vous êtes-vous renseigné à propos de sa desserte par les transports en commun ?

1. Oui 2. Non

Vous êtes-vous intéressés à la proximité de commerces ou services permettant de s'y rendre à pied ?

1. Oui 2. Non

Vous êtes-vous intéressés à la proximité de commerces ou services permettant de s'y rendre à vélo ?

1. Oui 2. Non

1. Développer les Transports en Commun
2. Développer les couloirs réservés aux bus
3. Renforcer la ligne de tramway
4. Créer une deuxième ligne forte de Transport en Commun sur un axe Est-Ouest
5. Prolonger la ligne de tramway
6. Faire payer un péage à l'entrée du centre ville pour financer le développement des Transports en Commun
7. Mettre en place une ligne de bus circulaire

Combien de vélos en état de marche et utilisables sur la voie publique **avez-vous à disposition** dans votre ménage ?

Parmi eux, combien sont équipés d'une assistance électrique ?

## Contact presse :

Nathaly Monrocq, Chargée de communication, Viacités, 06 30 49 20 90.

